



Notice de mise à jour PMSIpilot 15.19.0

Réglementaire MCO / SMR / HAD / EXT / PSY
et Simulation MCO



Service commercial : 04 26 10 06 30 | relationclient@ospi.fr
Service technique : 04 26 10 06 36 | support@ospi.fr

Sommaire

Sommaire	2
Mise à jour	4
Prérequis particuliers pour les mises à jour 15.0.1 et supérieures	4
Principales évolutions des versions précédentes	4
Installer la mise à jour	4
Installation	4
Avertissements particuliers	4
1. Transverse	5
HAD, MCO, PSY, SSR	5
Prise en compte du format V016 du fichier VID-HOSP	5
Activité Externe, HAD, MCO, SSR	5
Mise à jour de la CCAM V81	5
2. MCO	6
2.1. Suivi réglementaire	6
Réglementaire MCO 2026	6
Module de simulation 2026	6
Mise à jour du référentiel des DM intra-GHS pour novembre 2025	6
3. Qualifact MCO	7
3.1. Suivi réglementaire	7
Prise en compte des erreurs de groupage 2026 dans le contrôle de la FG	7
4. Qualifact SSR	8
4.1. Suivi réglementaire	8
Ajout du gain potentiel sur les contrôles portants sur les modulateurs de temps	8
5. SSR	9
5.1. Évolutions	9
Création d'une page du détail des pondération pour un acte en particulier	9
Ajout de la notion de "segmentation" dans le Case-Mix en GL	9
5.2. Suivi réglementaire	9
Réglementaire SMR 2026	9
6. Activité Externe	11
6.1. Suivi réglementaire	11
Réglementaire Externe 2026	11
7. HAD	12
7.1. Suivi réglementaire	12
Réglementaire HAD 2026	12
8. PSY	13
8.1. Suivi réglementaire	13
Réglementaire PSY 2026	13
Remerciements	14

Mise à jour

À chaque mise à jour majeure, PMSIpilot diffuse une notice de mise à jour dont la lecture est vivement recommandée dans son intégralité. Les points abordés sont : principales évolutions, rappel du fonctionnement du module de mise à jour, prérequis et tout autre point qu'il nous semble important de porter à la connaissance des utilisateurs.

Prérequis particuliers pour les mises à jour 15.0.1 et supérieures

Avant l'installation de la mise à jour logicielle 15.19.x ou supérieure, si vous étiez en version 14.24.x ou inférieure, il est nécessaire de passer la mise à jour Majeure suivante (disponible également dans votre espace utilisateur) :

https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/pmsipilot-maj/notices/Notice_de_mise_a_jour_PMSIpilot_V15.0.pdf

Cette mise à jour système s'installe comme une mise à jour normale. Il faut ensuite attendre 15 à 20 minutes avant de passer la mise à jour 15.19.0.

Principales évolutions des versions précédentes

Elles sont décrites dans les notices de mise à jour précédentes, disponibles sur le site internet www.pmsipilot.com.

Installer la mise à jour

Remarque importante : lors de la diffusion de mises à jour mineures, qui peuvent comporter des correctifs, nous n'envoyons pas de courriel pour vous prévenir. À la place, votre portail d'accès aux applications PMSIpilot vous avertira de la disponibilité d'une nouvelle mise à jour automatiquement, à condition que votre poste de travail ait accès à internet. Pour les mises à jour majeures, la notification est envoyée par courriel.

Nous recommandons le passage du serveur en mode maintenance pour éviter que les utilisateurs ne tentent d'accéder aux applications durant la mise à jour (menu "Maintenance" > "Mode maintenance des logiciels" dans l'administration globale).

Installation

L'installation est très simple :

- Lire les notices de mise à jour diffusées depuis la dernière mise à jour qui a été appliquée sur le serveur. Elles sont disponibles sur votre espace de téléchargement, car la mise à jour que vous allez installer est cumulative.
- Lire la présente notice avant toute installation.
- Télécharger la mise à jour qui est disponible sur votre espace utilisateur, sur www.pmsipilot.com, rubrique « Mes logiciels ».
- Avec un compte administrateur (en général, admin ou pmsiadmin), se rendre dans l'interface d'administration globale accessible en haut à gauche du portail PMSIpilot, et soumettre le fichier de mise à jour dans le menu « Maintenance », « Installation d'une mise à jour ou d'un patch ».
- L'installation de la mise à jour peut prendre de quelques minutes à plusieurs dizaines de minutes. Une fois la mise à jour déclenchée, il n'est pas nécessaire de laisser l'écran de mise à jour ouvert. Attention : pendant l'installation d'une mise à jour, l'accès aux applications est temporairement coupé.
- Transmettre la notice de mise à jour aux utilisateurs concernés.

Avertissements particuliers

En cas de souci durant la mise à jour, contactez le support technique au 04 26 10 06 36. **Ne JAMAIS relancer la mise à jour si la première tentative a échoué durant le traitement. Ne JAMAIS redémarrer le serveur au milieu d'une mise à jour.**

Attention : après l'installation de la mise à jour, il est recommandé à tous les utilisateurs de se déconnecter puis de se reconnecter à nouveau, y compris l'utilisateur qui a effectué la mise à jour.

1. Transverse

HAD, MCO, PSY, SSR

Prise en compte du format V016 du fichier VID-HOSP

Nous intégrons dans cette version la prise en charge du fichier VID-HOSP au format V016.

Activité Externe, HAD, MCO, SSR

Mise à jour de la CCAM V81

Mise à jour de la CCAM en V81

Sources :

- <https://www.atih.sante.fr/ccam-descriptive-v81-au-format-nx>

2. MCO

2.1. Suivi réglementaire

Réglementaire MCO 2026

Nous intégrons dans cette version la dernière fonction de groupage en vigueur pour 2026. Cela se traduit également par la mise à jour des éléments suivants :

- Prise en compte de la nouvelle version de classification V2026
- Référentiel CCAM
- Référentiel CIM-10
- Référentiel des GHM
- Référentiel des regroupement de GHM
- Mise à jour des tarifs applicable au 1er janvier 2026
 - 77 % des GHS n'ont pas subi d'augmentation par rapport à 2025
- Règles de valorisation
 - Séjours pour prostatectomie
 - Séjours pour autres affections du système nerveux
- Les différents coefficients restent inchangés

Module de simulation 2026

Le module de simulation appliquant les règles et tarifs 2026 est disponible.

Il possède sa propre notice : <http://links.pmsipilot.com/notice-simulation-mco-2026>

Mise à jour du référentiel des DM intra-GHS pour novembre 2025

Mise à jour du référentiel des DM intra-GHS pour le mois de novembre 2025

Source : https://sante.gouv.fr/IMG/xlsx/2025_11_13_referentiel_iud-id.xlsx

3. Qualifact MCO

3.1. Suivi réglementaire

Prise en compte des erreurs de groupage 2026 dans le contrôle de la FG

Jusqu'à présent l'erreur 102 "**Date de réalisation de l'acte CCAM incohérente**" était considérée comme non bloquante par la fonction de groupage. La dernière fonction de groupage en vigueur au 1er Janvier considère cette erreur comme bloquante.

Le guide de la fonction de groupage considère comme erroné un RUM dont la date de réalisation d'un ou plusieurs actes CCAM est dans l'une des situations suivantes :

- la date n'est pas renseignée
- la date comporte des caractères autres que des chiffres ou des espaces
- la date n'est pas interprétable
- la date est antérieure à la date d'entrée du RUM
- la date est postérieure à la date de sortie du RUM

4. Qualifact SSR

4.1. Suivi réglementaire

Ajout du gain potentiel sur les contrôles portants sur les modulateurs de temps

La simulation du gain potentiel a été ajoutée aux contrôles qualifacts suivants :

- CSARR_VERS_CSAR_MOD_TPS
- CSAR_SANS_MOD_TPS

Il est simulé pour tous les modulateurs de temps existants de T0 à T4.

L'affichage de ce gain potentiel est conditionné à la possession de la licence de réforme SMR.

5. SSR

5.1. Évolutions

Création d'une page du détail des pondération pour un acte en particulier

Dans l'onglet Actes de réadaptation, il est maintenant possible de cliquer sur la pondération d'un acte. Cela vous redirige vers une nouvelle page qui répartie cette dernière par intervenant codé pour cet acte.

Répartition de la pondération pour l'acte "ZZR+079 - Séance individuelle d'information du patient et/ou de son entourage, en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique"

← Retour

Rechercher:

Intervenant : code - Libellé	Pondération	% Pondération	Pondération spec.	% Pondération spec.
21 - Infirmier	66 000	98,51%	0	0,00%
62 - Assistant de service social	860	1,28%	0	0,00%
26 - Diététicien	80	0,12%	0	0,00%
10 - Medecin	60	0,09%	0	0,00%
Total	67 000	100,00%	N/A	N/A

Illustration : SMR - Pondération par intervenant pour un acte

Ajout de la notion de "segmentation" dans le Case-Mix en GL

Dans les Case-Mix en GME, onglet "GL", les groupes de lourdeurs dit "segmentables" sont maintenant notifié par une * rouge.

Par segmentable, on entend qu'il existe plusieurs niveaux de sévérité dans le référentiel pour le groupe de lourdeur en question.

5.2. Suivi réglementaire

Réglementaire SMR 2026

Tarifs :

- mise à jour des tarifs GMT
- mise à jours de tarifs des transports

Il n'y a visiblement pas d'évolution trifaire par rapport à 2025.

Semaine à cheval soit 012026 :

Elle doit être importée à la fois sur M12 2025 et sur M1 2026

HP :

- les journées du 29/12/25 au 31/12/25 sont valorisées sur 2025
- les journées du 01/01/26 au 04/01/26 sont valorisées sur 2026

HC clos :

- clôture du 29/12/25 au 31/12/25, le séjour est valorisé sur 2025
- clôture du 01/01/26 au 04/01/26, si le séjour fait moins de 90 jours il sera valorisé sur 2026 sinon ce sera les règles qui suivent

HC non clos > 90 jours :

- J 90 du 29/12/25 au 31/12/25, la partie forfaitaire (et hebdomadaire sur ces dates) sera valorisée sur

2025

- J 90 du 01/01/26 au 04/01/26, la partie forfaitaire (et hebdomadaire sur ces dates) sera valorisée sur 2026

Supplément cancérologie (radiothérapie) :

- intégration d'un référentiel tarifaire, soit 17 € public/privé

L'intégration du supplément sera disponible dans la prochaine version (15.20)

6. Activité Externe

6.1. Suivi réglementaire

Réglementaire Externe 2026

Évolution Tarifaire

- La majorité des forfaits ne subissent pas d'évolution au premier janvier 2026 excepté les forfaits SUB et SU3 , forfaits labo urgences qui baissent d'une valeur de 1 B.

Évolution des lettres clé

- Ajout du forfait SE8 Acte de pose de repère magnétique dans le sein associé aux actes CCAM QELH001 et QELJ001

Évolution des nomenclatures

- Mise à jour de la NABM en version 100

7. HAD

7.1. Suivi réglementaire

Réglementaire HAD 2026

Exceptionnellement, cette année , il y a pas de nouveautés réglementaires mis à part la prise en compte de début réglementaire à la date 01 Janvier 2026 en place du 01 Mars 2026.

Il n' y a pas de nouveaux fichiers complémentaires, ni de changement de format.

La mise à jour de cette version intègre la nouvelle tarification des GHT applicables à partir du 01 Janvier 2026.

8. PSY

8.1. Suivi réglementaire

Réglementaire PSY 2026

L'arrêté du 4 juillet 2025 relatif à la définition des modes de prise en charge en psychiatrie prévoit un certain nombre de changements au niveau des formes d'activité.

Pour rappel :

Création des formes d'activité

- 33 : Soins à domicile

Modification des libellés pour les activités

- 20 - Hôpital de jour
- 21 - Hôpital de nuit
- 31 - Prise en charge en ambulatoire par d'autres dispositifs que le CMP, le CATTG et les unités de soins à domicile
- 31S - Prise en charge en ambulatoire par d'autres dispositif que le CMP, le CATTG et les unités de soins à domicile en établissement pénitentiaire
- 31P - Prise en charge en ambulatoire, en psychiatrie périnatale, par d'autre dispositif que le CMP, le CATTG et les unités de soins à domicile
- 32 - Prise en charge par le Centre d'Activité Thérapeutique et de Temps en Groupe (CATTG)
- 32S - Prise en charge par le CATTG en établissement pénitentiaire

Supression des formes d'activité

- 02 : Séjour thérapeutique
- 23 : Atelier thérapeutique
- 23S : Atelier thérapeutique en milieu pénitentiaire

Dans le logiciel cela se traduit par un renommage des formes d'activité et de lieu de réalisation de l'acte dans les différentes pages et filtres faisant référence aux formes d'activité.

Dans la partie Qualité des données (administration du module) le test "8.1 - Valeur non autorisée" est mis à jour afin d'autoriser la forme d'activité 33 et ne plus autoriser les valeurs 02 / 23 / 23S

Sources : [Arrêté du 4 Juillet 2025](#)

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont signalé des anomalies ou fait part de demandes d'évolutions, nous aidant ainsi à améliorer la qualité globale de nos applications.